

Communication

La commission effectifs, stratégie et communication, compte-tenu des tâches incombant par ailleurs à chacun de ses membres lors de notre congrès à Biscarrosse, n'a pas pu se réunir de façon formelle comme elle a l'habitude de le faire. Elle n'est pas pour autant restée inactive et a multiplié les démarches en amont et en aval de ce congrès.

Elle prend acte de la bonne santé de notre fédération tant sur le plan des effectifs que sur le plan financier. Elle constate par ailleurs les blocages rencontrés sur des sujets emblématiques comme le thon rouge, le bar ou les parcs marins et éoliens...

Face à l'absence de dialogue avec la ministre de la Mer et l'impossibilité dans la situation actuelle d'avancer sur ces sujets qui impactent lourdement nos activités, la commission s'est longuement interrogée sur l'attitude à adopter. Après de mûres réflexions et analyses des différentes actions possibles, elle a retenu prioritairement de renforcer considérablement ses actions juridiques et de lobbying. Ces propositions ont été validées à l'unanimité par l'assemblée générale de notre 47e congrès. Les interventions de Me Florian Douard, avocat de notre fédération et de Thierry Coste, lobbyiste renommé, nous ont rassurés quant à nos facultés d'entreprendre et de réussir à défendre et promouvoir nos activités au niveau français et européen.

Nous entendons bien profiter de la future campagne présidentielle pour sensibiliser les candidats aux difficultés que nous rencontrons, leur faire part de notre détermination à faire valoir nos valeurs et nos droits, dénoncer le manque de considération de la ministre de la Mer actuellement en fonction et obtenir leur soutien.

Jean Kiffer et Paul Vinay
responsables de la commission communication